



CITTA' DI TORINO

CONSEIL DE L'EDUCATION, LES BATIMENTS SCOLAIRES, LA JEUNESSE, LES BANLIEUES ET LA REGENERATION URBAINE

Prot. nr. 350/069
T.7.20.5

Turin, 12/01/2024

Chers parents,

la Ville de Turin s'est toujours intéressée au présent et à l'avenir de vos filles et de vos fils. En fait, pour les filles et les garçons de moins de trois ans, il existe des opportunités, des lieux de rencontre et des services sur le territoire de la ville ; vous pouvez trouver des informations à ce propos sur le site Internet de la ville.

Parmi ceux-ci, les crèches municipales sont les services les plus répandues sur le territoire : elles ont un projet éducatif qui favorise la relation de chaque enfant avec ses pairs et les adultes et l'exploration et la connaissance de l'environnement. Il existe également des crèches et des jardins d'enfants (sezioni primavera) privés conventionnés qui font partie du système éducatif de la ville, qui ont un projet pédagogique et un projet organisationnel en ligne avec les paramètres fixés par la ville et qui réservent un quota de places aux filles et aux garçons sur les listes municipales.

Dans le cadre du processus de numérisation de l'administration publique, l'inscription à ces services pourra être réalisée uniquement en ligne.

Cette méthode fera gagner du temps aux familles, qui pourront remplir la demande directement depuis leur domicile sans se rendre aux bureaux ou aux sièges municipaux.

Pour vous inscrire, vous aurez besoin des références SPID - Sistema Pubblico di Identificazione Digitale (Système public d'identification numérique - vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin à l'adresse suivante <https://www.spid.gov.it/>) ou de la CIE - Carte d'Identité Electronique (vous trouverez toutes les informations dont vous avez besoin à l'adresse suivante <https://www.cartaidentita.interno.gov.it/>). Ces références vous permettront d'accéder aux services de la ville et de toutes les autres administrations publiques italiennes.

Les demandes pour l'année scolaire 2024/2025 doivent être présentées entre le 6 mars et le 16 avril 2024.

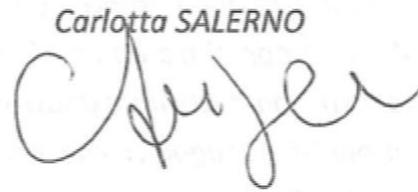
Bientôt, sur le site Internet <http://www.comune.torino.it/servizieducativi/> les modalités d'inscription et d'autres informations concernant la présentation de la demande pour l'année scolaire 2024/2025 seront rendues publiques.

Les familles qui avaient présenté la demande d'inscription pour l'année scolaire 2023/2024 et qui sont toujours sur la liste d'attente, si elles sont intéressées à s'inscrire pour l'année scolaire 2024/2025, **devront présenter une nouvelle demande.**

En revanche, il ne sera pas nécessaire de présenter une nouvelle demande pour les enfants qui fréquentent déjà une crèche municipale ou conventionnée.

Consciente de l'importance de ce choix, j'espère avoir apporté des informations utiles pour vous accompagner et je reste à votre entière disposition.

Conseillère aux Politiques Éducatives

Carlotta SALERNO


This letter is published in English on the website <http://www.comune.torino.it/servizieducativi>

Cette lettre est publiée en français dans le site <http://www.comune.torino.it/servizieducativi>

La presente carta está publicada en lengua española en el sitio

<http://www.comune.torino.it/servizieducativi>

<http://www.comune.torino.it/servizieducativi> هذه تلاسرا لآ ؤر وشنم ؤغللاب ؤببر علا في ؤع قوما

此文档的中文版发布在网站 <http://www.comune.torino.it/servizieducativi>

